

Nouvelles Breves

— votre bulletin d'informations municipales —

Sommaire

Culture 1
Aspet s'expose

Urbanisme 2
Chantiers de la commune



Agence de l'eau 3
Fonctionnement des redevances

Au Conseil Municipal 3
Compte-rendu

Agenda 4

Brèves 4

MAIRIE D'ASPET
Place de la République
31160 ASPET
Téléphone : 05 61 88 40 22
Télécopie : 05 61 88 44 03
Mail : mairie.aspet@wanadoo.fr
Web : www.mairie-aspet.fr

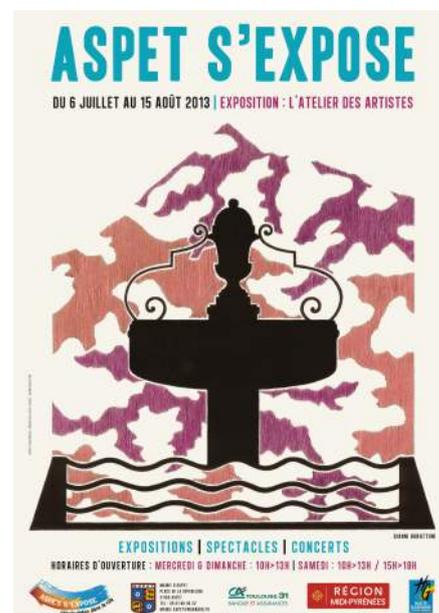


Festival de l'été - 12^e édition

Le festival des arts organisé par la commune aura lieu du **6 juillet au 15 août 2013**.

Au programme de cette édition exceptionnelle :

- *L'atelier des artistes*, exposition des croquis, études et avant-projets des artistes à la salle du Conseil ;
- découverte des œuvres des artistes dans les différents lieux d'exposition de la ville et rencontre avec les artistes ;
- visites de deux ateliers d'artistes, Marie Camdessus et Ray Atkins, qui vous ouvriront leurs portes tous les samedis de 10h à 18h pendant la durée du festival ;
- projets artistiques dans les rues d'Aspet : cinq projets uniques pour faire découvrir la ville autrement par le collectif Ôssilà, Gianni Burattoni et les enfants de l'école, Mireille Lorenzi, Hélène Gnante, Maryline Delois et Francisco Grijalva.



**Horaires d'ouverture des expositions : mercredi et dimanche 10h-13h
Samedi 10h-13h et 15h-18h**

Programme et plans d'accès des ateliers de Marie Camdessus et Ray Atkins disponibles dans tous les lieux d'exposition, à la Mairie et à l'Office du tourisme

Programme des animations

Spectacles les dimanches de 11h30 à 12h30 Place de la République

Samedi 6 juillet

Inauguration du festival: rendez-vous à 11h devant l'office du tourisme d'Aspet pour une visite des expositions et une déambulation en musique avec le groupe *Les Eclectics*

Dimanche 14 juillet

Concert avec le groupe *Les Echantillons*

Dimanche 21 juillet

Concert avec le groupe *Rural Jazz Band*

Dimanche 28 juillet

Concert campanaire
Eglise Saint-Martin 10h-13h

Vendredi 2 août

Diaporama sur la vie et l'œuvre du sculpteur américain Augustus Saint-Gaudens
Préau de l'Ancien Collège 18h30

Dimanche 4 août

Concert avec William Wesley

Dimanche 11 août

Concert avec le groupe *Ricasalsa*

Jedi 15 août

Clôture du festival avec le groupe *Akoustic'Air*
11h30-12h30 Place de la République

Les chantiers sont terminés

Rénovation du Centre Bourg

A l'heure à laquelle nous écrivons, les travaux devraient être terminés à la fin du mois de juin.

Le chantier a concerné la Grand'Rue Augustus Saint-Gaudens, la rue Madame et la place du Cardinal Sourrieu.

Une mise en valeur par un éclairage public des façades de l'église Saint-Martin et de la Maison de Catherine de Coarraze a été réalisée. Concernant les travaux d'assainissement, des essais d'étanchéité ont été effectués.

Les matériaux utilisés pour la voirie et la place du Cardinal Sourrieu sont les suivants : caniveau en calade de galets, avec de chaque côté un enrobé recouvert de résine, incrustée de matériaux naturels ; la voie de circulation piétonne est réalisée dans un béton de gravillons, encadré par des bordures en pierre noire des Pyrénées. Des pavés de cette même pierre noire ont

été posés sur la place du Cardinal Sourrieu où deux bancs invitent à s'asseoir.

Malgré quelques aléas et les intempéries, les travaux ont suivi leur cours. Un repas de fin de chantier a été organisé avec les ouvriers qui ont participé aux travaux.

Les riverains, prévenus par courrier ont mis leurs branchements (assainissement et pluvial) aux normes et ont aussi participé au nettoyage des abords de leur maison. Nous les remercions pour leur patience et leur compréhension ainsi que pour l'embellissement de leurs entrées.

Le prochain bulletin présentera le bilan technique et financier de ce chantier.

Piscine

La première tranche des travaux est terminée. La piscine ouvrira le 6 juillet. Les dalles ont été remplacées par un béton balayé, teinté dans la masse, le système de filtration a été changé et des clôtures de sécurité ont été remplacées.

Syndicats et entreprises ayant participé aux chantiers

Centre Bourg et Halle Centrale

Architecte : Valérie LABARTHE

Syndicats maîtres d'oeuvre

- SMEA (Assainissement, Eaux pluviales, Eau potable)
- SIVOM (Voirie)
- SDEHG (Electricité, Eclairage public)
- Orange-France Telecom (Téléphone)

Entreprises

- Ets CASSAGNE (Eau, Assainissement, Electricité) 31800 SAINT-GAUDENS
- Ets GIULIANI (Aménagement de la place du Cardinal Sourrieu) 31800 VALENTINE
- La Maison des cailloux (Pierre des Pyrénées) 65301 LANNEMEZAN
- Ets PEREIRA (Peinture Halle) 31800 SAINT-GAUDENS
- Ets LOUGARRE (Accueil Mairie) 31800 LABARTHE-INARD
- Ets SERVAT (Menuiserie) 31160 ENCAUSSE-LES-THERMES
- Ets LAFFONT (Electricité) 31160 SOUEICH
- Ets CAMPET (WC publics, boiserie plafond) 31160 ESTADENS
- Ets HEBERT (Ferrerie : boîte aux lettres) 31160 ASPET
- Forge de l'Hournaou (Ferrerie : rambarde) 31160 GANTIES

Piscine

Architecte : Jean-Christophe BELLOUARD

- Ets GIULIANI (Gros-œuvre et VRD) 31800 VALENTINE
- Ets H2O (Filtration) 31100 TOULOUSE
- Ets SERMI (Serrurerie) 31770 COLOMIERS
- Ets OLIVEIRA ROGEL (Carrelage) 31210 AUSSON
- Ets LORENZI (Peinture) 31210 MONTREJEAU



Étude de l'îlot Place de la République

La ville d'Aspet, assistée des services de l'Etat et du Conseil Général, par le biais de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), souhaite engager une réflexion sur le devenir du groupe d'immeubles bordés par la place de la République, la rue des Fossés, la place Peyrot et la place du Général Barès, directement ou indirectement concernés par la catastrophe naturelle reconnue par arrêté en date du 30 janvier 2012. Cette démarche s'inscrit dans une approche tenant compte de l'environnement des immeubles directement concernés et des problématiques plus générales d'habitat vétuste ou dégradé.

Dans ce cadre, la commune a fait appel au bureau d'études URBANIS afin de l'accompagner dans sa démarche. L'objectif, dans un premier temps, sera de réaliser une évaluation très fine et précise de l'état général de l'ensemble des immeubles et de l'îlot, de leur occupation et des possibilités d'aménagement ou de réhabilitation.

Agence de l'eau Adour-Garonne - Information

Pourquoi des redevances ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès des usagers en application des principes de prévention et de réparation des dommages à l'environnement. La majeure partie des redevances est perçue dans la facture d'eau payée par les abonnés domestiques aux services des eaux (mairies ou syndicats d'eau). Chaque habitant contribue ainsi individuellement à cette action au service de l'intérêt commun et de l'environnement, au travers du prix de l'eau.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Tous les habitants, via leur abonnement au service des eaux, s'acquittent donc de la rede-

vance de pollution, que leur habitation soit raccordée au réseau d'assainissement collectif ou équipée d'un assainissement individuel. Ceux qui sont raccordés à l'égout s'acquittent, en plus, de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte.

Une autre redevance dite « prélèvement » est due par les services d'eau en contrepartie de leurs prélèvements de ressources en eau dans le milieu naturel. Elle est répercutée sur la facture d'eau des abonnés au service de l'eau.

Le service de l'eau collecte les redevances pour le compte de l'agence de l'eau. Le taux est fixé par le comité de bassin où sont représentés les décideurs et toutes les familles d'usagers de l'eau, y compris les consommateurs. Ces taux tiennent compte, sur l'ensemble du bassin hydrographique, des zones de fragilité des ressources en eau et de l'am-

pleur et de la nature des mesures à prendre pour les préserver ou les remettre en bon état. En 2012, le montant global des redevances perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à 252 millions d'euros dont 213 en provenance des factures d'eau.

À quoi servent les redevances ?

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau.

Le projet de réhabilitation du Ger avance

En 2012, la communauté de communes des 3 vallées a lancé une consultation pour une étude sur la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de gestion du bassin versant de la rivière Ger. Le bureau d'étude Géodiag a été choisi pour la gestion technique du projet de réhabilitation. L'étude du cours d'eau et de ses affluents durera 18 mois, elle sera suivie d'un diagnostic sur l'état « physique » de la rivière. Ce projet suit les recommandations de la directive européenne Cadre de l'eau, ce qui implique un bon état chimique, biologique et que la rivière ne soit pas entravée d'où la notion de continuité écologique. La réhabilitation proprement dite du Ger se profile à l'horizon 2015.

Au Conseil Municipal

Compte-rendu du Conseil Municipal du 6 mai 2013

- Vote des comptes administratifs 2012 (commune et service de l'eau).
- Approbation du compte de gestion 2012 dressé par le Receveur Municipal.
- Vote des taux 2012 des trois taxes directes locales :
 - Taxe d'habitation : 14.45%
 - Taxe foncière sur propriétés bâties : 21.12%
 - Taxe foncière sur propriétés non bâties : 71.50%
- Vote des budgets primitifs 2013.

- Frais de fonctionnement de l'école : une participation financière aux frais de fonctionnement est demandée aux communes extérieures pour les élèves non domiciliés sur la commune d'Aspet. Cette participation s'élève à 710 € par enfant pour l'année scolaire 2013/2014.

- Proposition de Mme le Maire pour le prochain Conseil du CCAS : aide financière de 1000 € pour l'association d'aide aux victimes de la crue à Saint-Béat et mise à disposition de personnel communal pour une semaine.

Josette SARRADET Maire d'Aspet, le Conseil Municipal
seront honorés de votre présence lors de l'inauguration du Centre-Bourg
de la Ville d'Aspet

le **Vendredi 5 juillet 2013 à 16h**

Place de la République
par

Pierre IZARD
Président du Conseil Général
de la Haute-Garonne

Martin MALVY
Ancien Ministre
Président de la Région Midi-Pyrénées

Sous le patronage de Madame Sylvia PINEL
Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme



Naissances

Thaïs LITON le 13 mai

Numéros utiles	
Pompiers	18
S.A.M.U.	15
Gendarmerie	05 61 88 40 17
CC3V	05 61 94 86 50
Déchetterie	05 61 79 59 47
S.Eaux (Girosp, Guillou)	05 61 88 56 64
S.Eaux (Aspet et autres)	05 62 00 72 80
Camping	05 61 88 51 55
Bibliothèque	05 61 88 52 55

Défibrillateur présent sur la commune sous la Halle de la Mairie



Juin

12 Réunion *Aspet s'expose*
 14 Réunion chantier piscine
 17 Réunion de chantier Centre Bourg
 19 Commission de sécurité au camping
 20 Expertise du GER avec l'entreprise GEODIAG
 22 Kermesse des écoles
 24 Réunion RHI THIRORI
 25 Conseil d'administration du Collège
 28 Repas de fin de chantier des ouvriers

Juillet

5 Inauguration du Centre Bourg
 6 Ouverture de la piscine

6 Inauguration du festival *Aspet s'expose*
 7 Vide-grenier organisé par l'ACAPLA
 Dans les rues d'Aspet, toute la journée
 7 Kermesse de l'Institut Sainte-Marie
 Au pré commun, 9h-18h avec repas payant le midi
 13 et 14 Concours de pétanque
 13 : 9h tête à tête et 14h30 triplettes masculines et féminines
 14 : 14h30 triplettes mixtes
 Stade d'Aspet
 14 Fête nationale
 11h30-13h : concert place de la République

22h : feu d'artifice
 23h : bal des pompiers

Août

4 Vide-grenier organisé par l'ADMR
 Dans les rues d'Aspet, toute la journée
 8 Marché gourmand organisé par l'ACAPLA
 Dans les rues d'Aspet, en soirée
 15 Clôture du festival *Aspet s'expose*
 22 Fête locale Guillou
 Pétanque en doublettes, repas payant et disco : place du hameau de Guillou

BRÈVES

Trail du Cagire

Malgré les mauvaises conditions météorologiques, le Trail du Cagire, organisé par l'association « Les Galopins du Cagire » a eu un franc succès et a accueilli près de 400 participants sur deux parcours, l'un de 16 km et l'autre de 35 km.

Une réorganisation va être mise en place au doyenné de Saint-Gaudens et le nouveau curé en charge des secteurs de Saint-Gaudens, Salies, Montréjeau et Aspet résidera dorénavant à Saint-Gaudens.

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Par arrêté interministériel du 21 mai 2013 publié au Journal Officiel du 25 mai 2013, la commune d'Aspet a été reconnue sinistrée pour le mouvement de terrain du 20 janvier 2013 à Fontagnères. Cette décision est motivée par le rapport météorologique de Météo-France du 20 février 2013 et par le rapport géotechnique du RTM du 24 janvier 2013 qui précisent l'origine naturelle du facteur déclenchant et les conditions cli-

matiques exceptionnelles précédant l'évènement. Par conséquent, la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle au regard de l'article L.125-1 du code des assurances.

Actes d'incivilité

Des fleurs plantées par les employés municipaux ont été volées sur le hameau de Girosp en juin dernier. La commune regrette que de telles marques d'incivilité aient lieu.

Départ du Père Guilhem

Le Père Dominique Guilhem ayant été nommé curé de l'ensemble paroissial de Carbonne-Cazères, quittera sa charge de curé des ensembles paroissiaux d'Aspet et d'Encausse-les-Thermes le 1er septembre 2013.

Horaires de l'accueil Mairie pendant l'été

Du 1er juillet au 31 août 2013, l'accueil du secrétariat se fera les matins du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15.

École Germaine Barès : voyage des enfants à Paris

Du 10 au 14 juin dernier, 43 élèves de Ce2, Cm1 et Cm2 sont "montés" à Paris. Au programme : les Invalides, Notre Dame, bateau-mouche, Versailles, Arc de Triomphe, Champs Elysées, le Louvre, l'Assemblée nationale et, cerise sur le gâteau, une réception au palais de Salm par le grand maître de la légion d'honneur, le général Georgelin, qui est né à Aspet....

Ce séjour a été un grand enrichissement sur beaucoup de plans : découvertes historiques, civiques, découvertes également de la vie trépidante des parisiens avec le métro et le RER, découvertes humaines car certains enfants ont pu trouver en eux la force de vaincre leur appréhension. Merci à tous ceux qui nous ont aidés à réaliser ce rêve.

Françoise Pailhé, Directrice de l'Ecole Germaine Barès

